



## Païement des heures sup avant refiscalisation

Par **rogernimo**, le **05/12/2012** à **18:49**

Bonjour,

Avant la refiscalisation, il y avait moins de charges salariales sur les heures supplémentaires; est-il normal qu'en travaillant en intérim chez Manpower, ces heures supplémentaires aient été imputées du même pourcentage de charges que des heures normales ?

Merci d'avance...